

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est terminé.

Des voix: Poursuivez.

M. l'Orateur suppléant: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

M. Bell: Clôture.

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter le député de Cape Breton-East Richmond (M. MacInnis) de la façon dont il a abordé le problème global et de la manière dont il a fustigé le gouvernement.

Une voix: Trêve de sarcasme!

M. Alexander: Il a vivement réprouvé l'attitude du gouvernement. Mais il a su, dans son amertume, songer aux oubliés de l'arrière-ban. Il compatissait avec eux. Il leur a tendu la main, mais ils se sont moqués de lui.

Une voix: C'est juste!

M. Alexander: Puis mon honorable ami d'Hamilton-Wentworth (M. Gibson) a cogné son son pupitre. Il est sûrement un des phoques savants. J'aimerais avoir le culot du député de Cape Breton-East Richmond pour affirmer que les ministres et leurs partisans n'ont pas de cervelle. J'aimerais avoir l'audace de taxer les partisans du gouvernement de stupides, de leur dire qu'ils sont une bande de voyous. Et je voudrais avoir le courage de les traiter d'idiots. Mais je suis un homme charitable, monsieur l'Orateur. Jamais je n'oserais dire des choses pareilles. Mais rien ne m'empêche de penser que ce sont des idiots.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Je ne parlerai pas longtemps. J'estime que notre Chambre doit tirer des conclusions valables de ses débats. Je tiens à protester au sujet de la déclaration du premier ministre (M. Trudeau) à la Chambre, qui a dit que ce débat était stupide. Je ne suis pas de cet avis. Somme toute, les députés de ce côté-ci luttent pour assurer leur survivance.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Nous défendons notre existence même. J'ai donc été scandalisé d'entendre le premier ministre accuser les députés de ce côté-ci d'hypocrisie. Je m'inscris énergiquement en faux contre cette assertion.

[M. MacInnis.]

Je ne suis pas un spécialiste du Règlement, monsieur l'Orateur, mais la plupart des députés de l'autre côté ne le sont pas non plus. En réalité, il n'y a probablement qu'une dizaine d'hommes à la Chambre qui sachent exactement la signification des articles du Règlement et qui puissent, avec une certaine intégrité, signaler au gouvernement que les changements proposés sont mauvais. Même si je ne suis pas un spécialiste du Règlement j'ai cru de mon devoir, contrairement à d'autres qui ont dit ne pas vouloir participer au débat, d'y prendre part moi-même parce que je m'inquiète, monsieur l'Orateur.

• (8.20 p.m.)

J'aimerais parler au nom des 80,000 ou 90,000 personnes qui m'ont élu, bien que le gouvernement n'y tienne pas. Je voudrais me faire l'interprète des phoques savants de l'arrière-ban qui se sont si imprégnés de la devise: «Silence, sinon...» qu'ils sont incapables de se comporter en hommes. Avec leur permission, je parle donc au nom de plusieurs d'entre eux, car je sais qu'ils pensent comme nous.

Personne ne peut contester que notre parti ait appuyé la réforme parlementaire. Nous avons montré notre bonne volonté en décembre 1968. A vrai dire, ce sont les membres de mon parti qui ont indiqué quelles règles il faudrait réformer, pourquoi on devrait les réformer et quelles répercussions aurait cette réforme. Une réforme parlementaire s'impose, à mon avis, car les problèmes de plus en plus nombreux qui surgissent tous les jours au pays deviennent plus complexes et réclament une attention immédiate. Je crois que nous devons aussi modifier le Règlement afin d'assurer l'efficacité du Parlement et de ses comités permanents. Ceux-ci doivent pouvoir étudier promptement et avec sérieux les nombreux bills dont ils sont saisis, afin que ces mesures reviennent à la Chambre pour y subir la troisième lecture avant d'entrer en vigueur.

Nous sommes à une époque d'agitation sociale où les gens s'impatientent contre les gouvernements, que ce soit au niveau fédéral, provincial ou municipal. Le Parlement doit donc, dans sa façon de penser et d'agir, être de son temps. Autrement dit, il doit se moderniser. Je tiens à dire aux membres du cabinet que nous avons manifesté notre bonne foi dans le domaine de la réforme parlementaire, en particulier en décembre dernier lorsque nous avons accepté en bloc les modifications au Règlement. Nous en avons proposé un bon nombre. Malgré cela, nous n'avons jamais dit que la réforme devait aboutir à un gouvernement sans opposition ni à un Parlement dont la seule fonction serait d'entériner les déci-